

C'est au cours de la fête de la Pentecôte, l'une des grandes fêtes juives annuelles à laquelle Jésus a participé tout au long de sa vie, que les apôtres font l'expérience de l'Esprit-Saint qui leur est donné. Cela

se passe après la mort de Jésus. Les apôtres annoncent alors, avec courage et audace, l'étonnante nouvelle de la Résurrection de Jésus, à tous ceux qui sont là, d'origine très diverses. C'est la naissance de l'Eglise dans sa pluralité, l'Eglise Universelle.

Elle deviendra visible en tous lieux. Notre Eglise diocésaine d'Alsace en est l'héritière comme toutes les Eglises locales dans le monde entier. Ainsi, avec vous, nous nous donnons régulièrement les moyens, financiers entre autres, pour que les fidèles soient présents dans toutes les réalités humaines, grâce, par exemple, aux mouvements et associations d'Eglise. « *Les mouvements ecclésiaux sont un don, ils sont la richesse de l'Eglise ! (...) Les mouvements renouvellent l'Eglise par leur capacité de dialogue au service de la mission évangélisatrice.* » (Pape François, mai 2023)

Dans les mouvements et les associations de fidèles, des enfants, des jeunes, des adultes font l'expérience vivante et fondamentale de rencontres, de rassemblements nationaux et internationaux, de camps de jeunes, de formations, de recherches qui leur permettent de vivre, grandir et marcher dans la foi, l'espérance et la charité. Pour déployer leurs activités et faciliter leur développement, les mouvements et associations de fidèles ont donc besoin de vos encouragements et de votre soutien financier. Vous pouvez remettre votre don lors de la quête du Dimanche de Pentecôte ou l'envoyer directement à l'Archevêché de Strasbourg, ou faire un don en ligne. Je vous exprime, chers donateurs, ma profonde gratitude.

Que Dieu vous bénisse !

Mgr Philippe Ballot

8 mars 2024

à renvoyer à :

Archevêché de Strasbourg « Pentecôte 2024 »
16 rue Brûlée 67081 Strasbourg Cedex

18/19
mai

OUI,

Vous pouvez bénéficier d'une réduction d'impôts égale à 66% de votre don dans la limite de 20% de votre revenu imposable. Il suffit de joindre à votre déclaration de revenus le reçu fiscal qui vous sera adressé pour tout don supérieur ou égal à 15 Euros.

Voici mes coordonnées :

Nom, prénom : _____

Adresse : _____

E-mail : _____

Date et signature :

Je souhaite apporter ma contribution aux charges du diocèse d'Alsace, en participant à la quête « Pentecôte 2024 », par un don de :

_____ Euros

Je joins un chèque libellé à l'ordre de
« Mense Épiscopale – Pentecôte 2024 »

Je remets mon offrande à la paroisse, en précisant
« Archevêché – Pentecôte 2024 »

Je fais un don en ligne

